



> Exercer son mandat

Vie locale : associations et communes

Le rôle des associations est important pour une commune. Il convient pour les communes et leurs élus de tisser, entretenir ou développer une relation de confiance. Parfois il est nécessaire de modifier, si besoin, les pratiques.

OBJECTIFS

- Donner aux élus les bases de l'environnement spécifique des associations, acteurs locaux indispensables à la vie locale ;
- donner quelques clés et outils indispensables à une relation saine et équilibrée.

PROGRAMME

- **Connaître les différents médias** dans votre collectivité (presse, radio, TV, web), leurs besoins et leur fonctionnement pour adapter votre stratégie de communication ;
- **les différents types d'association**, leur rôle, leur mode de fonctionnement ;
- la notion de **Délégation de Service Public (DSP)** ;
- **le rôle des associations dans la démocratie locale** : des acteurs incontournables qui font remonter l'information du terrain, qui peuvent diffuser l'information de la commune... ;
- **le soutien de la commune aux associations** :
 - les subventions,
 - la mise à disposition de locaux,
 - la mise à disposition de personnel,
 - les autres formes d'aides (matériel, reprographie, garantie, cautionnement...)
- **le lien association/élu** ;
- **les écueils et risques** à éviter.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges
Présentation de modèles de documents (conventions...) et transmission d'outils



1 journée (6h)



480 € - prise en charge DIF possible
Groupe intra : 1 500 €



DATES :
Boulogne s/mer – Calais – Dunkerque :
nous consulter
Formation collective : 12 participants
au maximum

> Contact

Aurélie Dedydtpotter
formation-elus@univ-littoral.fr
03 28 23 70 83